Le Hameau d'Andral

CHARTE DE L'ECO-HAMEAU D'ANDRAL

Cette charte est à usage principalement interne.
Elle a pour but de définir les affinités et les orientations qui nous sont communes afin de donner au projet le maximum de chances de se développer dans la cohérence et l'harmonie.

Pourquoi un éco-hameau ?

Parce que nous pensons qu'un autre monde est possible, nous voulons mettre, dès maintenant, nos vies en concordance avec nos idées. Nous constatons que la mondialisation libérale ne génère que compétition, marchandisation, individualisme, accroissement de l'exploitation des inégalités et de la misère, destruction des équilibres écologiques et de l'environnement, épuisement des ressources naturelles…

Nous sommes pour un monde où l'économie sera au service de l'homme et de la nature et non plus l'homme et la nature asservis à l'économie.

Comment y participer ?

- En créant de nouvelles solidarités et de nouveaux modes de vie, empreints de justice sociale et d'attention à l'autre.
- En réduisant notre empreinte écologique de façon cohérente (habitat, énergie, transports…).
- En permettant un accès au foncier aux plus modestes (achat groupé de terrains, prix de gros sur les matériaux, auto-construction, entraide sur la construction…).
- En étant solidaire du mouvement social et de ceux qui luttent, dans une démarche de citoyenneté active, plurielle, libertaire, non violente et laïque d'alternative à la mondialisation libérale.

Ecologie et respect de l'environnement

- Habitat économe en énergie, intégré au site, construit à partir de matériaux naturels et locaux, tendant vers un minimum d'emprise au sol.
- Utilisation maximum des énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie…) Récupération des eaux de pluie et lagunage.
- Conduite des terres en agriculture biologique, et respect ou restauration des écosystèmes locaux (parties boisées, zones humides, zones sauvages, zones de culture…).
- Priorité aux modes de transports économes en énergie (co-voiturage, transports en commun, vélos…).

Rapports humains

- Création d'un lieu intergénérationnel et de mixité sociale.
- Respect de l'autre et de ses différences sur des valeurs antiracistes, antisexistes, laïques, ….
- Tolérance mutuelle des comportements de chacun dans un esprit de respect réciproque (respect de la tranquillité et de l'intimité de chacun).
- Solidarité, convivialité, échange…
- Mutualisation des savoirs et des moyens (SEL, AMAP, CIGALES, CASTORS, jardins collectifs…).
- Dans le cadre de nos valeurs communes, travail sur soi et développement personnel choisi visant une plus grande harmonie en soi et avec les autres.

Fonctionnement démocratique

- Tendre vers des prises de décisions consensuelles reflétant l'expression personnelle de chacun et chacune.
- Pratiquer un mode de discussion non-violent, dans le respect et l'écoute de chacun et chacune.
- Respecter la parité : une personne = une voix.
- Déterminer une fréquence régulière de rencontres, de discussions, d'échanges et de décisions.
- Ces pratiques auront pour but d'éviter au maximum les tensions internes et toute prise de pouvoir au sein du groupe.

Développement d'activités

- Activités professionnelles socialement et écologiquement utiles : éco-construction, agriculture biologique, artisanat, techniques douces, accueil, stages…).
- Autres activités : liens et échanges avec l'extérieur (culturels, festifs, associatifs…).
- Prise en compte et implication dans la vie locale.

Conclusion

Ce projet se donne pour ambition un épanouissement de la personne et la mise en pratique d'une alternative sociale et écologique à ce que nous impose la société actuelle.

Finalisé et approuvé le 11 Juin 2008.